



**Procès-verbal de la réunion ordinaire
du Conseil d'établissement**



Lundi 7 décembre 2020

En rencontre TEAMS et présentiel du local 107 Sud du CFPVG

À compter de 16 h 15

PRÉSENCES :

Claude Miner	Président et représentant de la communauté d'affaires
Jennifer Richard	Représentant du personnel non enseignant et secrétaire
Pierre Croteau	Représentant des enseignants CFPVG
Martine Brisebois	Représentante des enseignants CFPVG (arrivée à 16 h 20)
Normand Beaupré	Représentant des enseignants CFPP
Steven Rodgers	Représentant des élèves, Secteur Santé
Sylvie Geoffrion	Vice-présidente et représentante de la communauté
Tracy Montreuil	Psychoéducatrice FP-FGA, représentante du personnel professionnel

ABSENCES :

Mélanie Duquette	Représentante des enseignants CFPVG
Maude St-Jean	Représentante de la communauté, en remplacement de M ^{me} Helen Marga
Daniel Larche	Directeur adjoint

SONT AUSSI PRÉSENTS :

Serge Lacourcière	Directeur
Éric Richard	Directeur adjoint

DÉBUT DE LA RENCONTRE DU 7 DÉCEMBRE 2020 À 16 H 15

1. BIENVENUE AUX MEMBRES

Tour de table pour présenter les membres suite à l'ajout de M. Éric Richard, directeur adjoint, M^{me} Tracy Montreuil, psychoéducatrice, ainsi que M. Steven Rodgers, représentant des élèves.

2. A) PRÉSENCES ET QUORUM

Pour des raisons techniques et avec l'accord de M. Miner, M. Lacourcière présidera la rencontre. Il constate les présences des membres. Il ouvre la séance et s'assure qu'il y a quorum.

B) SECRÉTARIAT

M^{me} Jennifer Richard exerce la fonction de secrétaire.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR, DOC. 1

CE 2020-12-07.03	CONSIDÉRANT	que le directeur a élaboré un projet d'ordre du jour;
	CONSIDÉRANT	que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres;
	IL EST PROPOSÉ	par M. Pierre Croteau et M ^{me} Sylvie Geoffrion et résolu à l'unanimité;
	D'ADOPTER	l'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 7 décembre 2020.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 15 JUIN 2020, DOC. 2

CE 2020-12-07.04	CONSIDÉRANT	que conformément à l'article 69 de la <i>Loi sur l'instruction publique (LIP)</i> , les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 juin 2020 plus de six (6) heures avant la tenue de la présente réunion;
	EN CONSÉQUENCE ,	sur proposition de M. Pierre Croteau, il est résolu à l'unanimité;
	D'ADOPTER	le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 juin 2020, tel que présenté.

5. SITUATION SCOLAIRE RELIÉE À L'ARRÊT DES FÊTES

Suite aux recommandations de M. Legault, les Centres FP et FGA ne pourront recevoir d'élèves entre le 17 décembre 2020 et le 8 janvier 2021. Des modifications aux horaires ont dû être apportées afin de minimiser les impacts sur le parcours des élèves. Toujours selon les recommandations, tout le personnel de tous les corps d'emplois devra obligatoirement être en télétravail, à moins d'autorisation exceptionnelle (ex : pas de service internet à la maison pour exécuter les travaux exigés par la direction).

6. ADOPTION DU CALENDRIER SCOLAIRE 2021-2022, DOC. 3

CE 2020-12-07.06	CONSIDÉRANT	que le calendrier scolaire a été présenté au personnel du Centre et que celui-ci fut modifié conformément aux suggestions du personnel qui l'a consulté;
	EN CONSÉQUENCE ,	sur proposition de M ^{me} Jennifer Richard, il est résolu à l'unanimité;
	D'ADOPTER	le calendrier scolaire 2021-2022 proposé.

7. FORMATION OBLIGATOIRE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT, DOC. 4

Le MEES oblige, avec l'abolition des commissions scolaires, une formation à l'intention des membres du conseil d'établissement. En temps de pandémie, il n'est pas recommandé de faire la formation en présentiel. Une correspondance future sera envoyée aux membres afin d'informer les membres de la méthode d'accès et des délais établis par le MEES pour la formation. De plus, la direction accordera du temps compensatoire à raison de 3 heures par membre employé pour compléter la formation

8. POUVOIRS D'UN CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT, SES RÔLES ET COLLABORATEURS, DOC. 5

M. Lacourcière explique brièvement les pouvoirs d'un conseil d'établissement et ce qui a changé avec l'abolition des commissions scolaires.

9. DÉBUT ET REPORT DES COHORTES (ENTENTES)

a) Cuisine Vallée-de-la-Gatineau

Après quelques reports, il manque encore plusieurs inscriptions pour le début prévu le 12 janvier 2021.

b) Mécanique de véhicules de loisirs et d'équipements légers, nouveau programme

En 2021-2022, le nouveau programme doit obligatoirement être implanté. Plus de 200 000 \$ en investissement sont nécessaires pour cette implantation. Pour démarrer en avril 2021, des investissements de 100 000 \$ sont nécessaires. De plus, pour recevoir l'allocation d'implantation (2/3 du montant des investissements), il faut au minimum la moitié du maximum d'élèves déclarés dans l'année scolaire, soit 11 au total pendant 3 années scolaires consécutives. Des ententes avec d'autres Centres sont possibles. Si ces ententes sont conclues, les débuts de cours seront décalés entre les Centres afin de prêter les équipements. Ceux-ci seront transportés par des élèves en formation du cours de CFTR, qui sont toujours à la recherche de contrats et qui par le fait même, diminueront considérablement les frais de transport. Des ententes avec le CLE sont aussi possibles suite à des lettres d'employeurs qui ont été signées dans la région de Gatineau.

c) APED Pontiac

Un projet avec le CISSSO est en discussion afin que les préposés puissent recevoir un salaire pendant la durée de leur formation, ainsi qu'en stage, un peu comme l'AEP que le gouvernement Legault a lancé en juin.

d) Mécanique automobile

Idéalement, la nouvelle cohorte débiterait en même temps que celle de mécanique de véhicules de loisirs et d'équipements légers puisqu'il y a un tronc commun entre les deux programmes pour les modules de début, donc une économie au niveau des salaires des enseignants.

10. CLIMAT SCOLAIRE POSITIF

Le comité a comme objectif de répondre au projet de loi 56 et 40. La loi 56 stipule que tout centre d'éducation se doit d'offrir un milieu d'apprentissage sain et sécuritaire de manière à ce que tout élève qui le fréquente puisse y développer son plein potentiel à l'abri de toute forme d'intimidation ou de violence.

Le comité a débuté le plan du projet et les objectifs, a constaté les actions qui sont déjà prises dans les Centres pour contrer ou prévenir la violence et l'intimidation.

Une grille de compilation des événements de violence et/ou d'intimidation pour les élèves sera remplie par les intervenants TTS et en psychoéducation.

Un atelier formatif sur l'adulte témoin de violence et d'intimidation sera également présenté.

11. ÉTAT DES ADMISSIONS ET INSCRIPTIONS 2020-2021, DOC. 6

M^{me} Richard prend la parole pour expliquer l'évolution des admissions et inscriptions depuis le début de l'année scolaire. Quarante-cinq nouvelles inscriptions sont prévues dans les différents programmes, tous centres confondus. Le recrutement est plus difficile en cuisine. Trente-huit élèves poursuivent une formation débutée en 2019-2020. À ce jour, on prévoit quatre-vingt-trois élèves au total en 2020-2021.

12. ÉTAT DES DIPLÔMÉS, ABANDONS 2019-2020, DOC. 7

M^{me} Richard prend de nouveau la parole. Pour les deux Centres, quatre-vingt-trois élèves ont débuté ou poursuivi une formation depuis le 1^{er} juillet 2020. On compte dix abandons ou retraits de formation, vingt finissants, dont 19 diplômés. Il y a à ce jour, cinquante-trois élèves en cours de formation.

13. ACTIVITÉS ET DORTIES ÉDUCATIVES

Rien a été déposé depuis la dernière rencontre.

14. REVUE DE PRESSE, DOC. 8

M^{me} Richard présente les différentes activités médiatiques auxquelles les membres du personnel ont participé dans les derniers mois.

15. CALENDRIER DES RENCONTRES, DOC. 9

Le calendrier des rencontres est présenté aux membres :

28 septembre 2020 -	Annulée
7 décembre 2020 -	16 h 15, plateforme TEAMS
15 février 2021 -	16 h 15, plateforme TEAMS
12 avril 2021 -	16 h 15, plateforme TEAMS
14 juin 2021 -	16 h 15, plateforme TEAMS

Il est également mentionné que selon la disponibilité et les délais prévus pour l'adoption du budget 2021-2022, que la rencontre de juin soit modifiée.

16. COMITÉS

Aucune nouvelle des comités

17. AUTRES SUJETS

A) M. Lacourcière annonce aux membres que les deux pavillons de l'École des métiers professionnels a obtenu 2 100 \$ en bourses pour le concours Programme d'éducation à la prévention en milieu scolaire, lancé annuellement par la CNESST.

B) Résultats financiers

M. Lacourcière explique que les résultats financiers rendus disponibles démontrent un déficit d'exercice de 213 866 \$. Cette perte est attribuée en majeure partie à la fermeture des écoles en mars dernier, où les élèves n'ont pu se voir administrer des examens pendant plus de six semaines et que les modifications d'horaires qui ont reporté d'autres examens après le 30 juin 2020. Le document présenté aux membres fait état d'une perte cumulative de 691 357 \$. Ce déficit comprend l'année en cours et les investissements effectués pour implanter différentes formations, telles que charpenterie-menuiserie, APED. La baisse de clientèle ainsi que la perte du programme de réparation d'armes à feu contribuent également à l'augmentation du déficit.

18. LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 18 h 15.

Signature sur l'original

Claude Miner, président

Signature sur l'original

Jennifer Richard, secrétaire